

Budget 2006-2007
COMMUNIQUÉ N° 3

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
CNW CODE 01

Discours sur le budget 2006-2007

La santé et l'éducation *Investir dans notre avenir*

« Un Québec responsable, c'est un Québec qui honore les choix que nous avons faits et qui investit dans les valeurs qui nous rassemblent. »

- Michel Audet

Québec, le 23 mars 2006 – Dans le cadre du *Discours sur le Budget 2006-2007*, le ministre des Finances, M. Michel Audet, a réaffirmé les priorités du gouvernement du Québec que sont la santé et l'éducation en annonçant de nouveaux investissements majeurs. Pour 2006-2007, près de 1,3 milliard de dollars de nouveaux crédits seront en effet octroyés au secteur de la santé et des services sociaux et 660 millions de dollars de plus seront injectés dans le réseau de l'éducation.

La santé : toujours au sommet de nos priorités

« Nous avons été élus avec le mandat de remettre sur pied notre système de santé. Trois ans plus tard, nos progrès sont réels », a affirmé le ministre des Finances.

M. Audet a tenu à préciser les progrès réalisés :

- L'organisation des services a été améliorée, les listes d'attente ont été réduites et le désengorgement des urgences est amorcé.
- Un plan d'action en santé mentale et un autre pour les services aux aînés en perte d'autonomie ont été élaborés.
- Quatre-vingt-neuf nouveaux groupes de médecine de famille ont été ajoutés et douze autres sont en voie d'accréditation.
- Une meilleure répartition des médecins spécialistes et des omnipraticiens a été assurée.
- Douze cliniques-réseau ont été créées pour tenir compte des particularités de Montréal.
- Quatre-vingt-quinze centres de santé et de services sociaux ont été mis en place.
- Deux pôles régionaux de formation en médecine, l'un en Mauricie et l'autre au Saguenay-Lac-Saint-Jean, ont été créés.
- Enfin, des améliorations notables dans les domaines de la chirurgie des cataractes, de la chirurgie cardiaque et de la radio-oncologie ont été apportées.

Cette année encore, les nouveaux crédits octroyés au secteur de la santé et des services sociaux respectent l'engagement pris par le gouvernement de continuer à investir en santé. « Près des deux tiers de l'augmentation des dépenses du gouvernement seront, encore cette année, consacrés à ce secteur. Cela représente 1,3 milliard de dollars de plus que l'an dernier, soit une croissance de 6,3 %. Au total, depuis que nous formons le gouvernement, nous aurons porté le budget annuel de la santé à 22,1 milliards de dollars, soit 4,2 milliards de plus que sous l'ancien gouvernement », a souligné M. Audet.

Les nouvelles ressources allouées pour la prochaine année permettront :

- d'améliorer l'accès à la chirurgie et le fonctionnement des salles d'urgence;
- de renforcer la lutte contre le cancer;
- de poursuivre la mise en œuvre des plans d'action pour les personnes âgées et dans le domaine de la santé mentale;
- de mieux soutenir les jeunes en difficulté, de mieux venir en aide aux femmes victimes de violence et aux autres clientèles vulnérables;
- d'accroître les efforts de prévention et de protection.

De nouveaux investissements en immobilisations de 485 millions de dollars seront par ailleurs réalisés. Ils serviront notamment à financer :

- des équipements médicaux de pointe;
- l'ajout de nouveaux lits en CHSLD;
- un plan d'action pour les personnes âgées en perte d'autonomie;
- des installations de radio-oncologie et de cardiologie.

Le ministre des Finances a également annoncé des améliorations au crédit d'impôt pour le maintien à domicile des personnes âgées. Ainsi, 159 millions de dollars seront alloués pour les soins et les services offerts aux personnes âgées qui souhaitent demeurer dans leur milieu de vie. Cela représente un montant additionnel de 54 millions de dollars qui permettra :

- de rendre admissibles les services infirmiers pour les personnes ayant besoin de soins particuliers, dans les résidences pour les personnes âgées comme à domicile;
- de majorer le taux de crédit d'impôt pour les services de soutien à domicile de 23 à 25 %;
- de simplifier la procédure d'obtention du crédit d'impôt, ce qui permettra à 290 000 aînés, soit 180 000 personnes de plus qu'actuellement, de demeurer plus longtemps dans leur résidence;
- de hausser le plafond des dépenses admissibles au crédit d'impôt, de 12 000 dollars à 15 000 dollars, pour tenir compte des personnes qui ont des dépenses plus importantes.

« Nous avons inversé la tendance en santé et nous allons continuer à mettre en œuvre des solutions concrètes et durables pour réparer les erreurs passées », a affirmé le ministre des Finances.

L'éducation : l'avenir de nos enfants

« Dans notre monde concurrentiel, les sociétés promises à la réussite sont celles qui cultivent le savoir. L'éducation est le plus sûr chemin vers la prospérité. Elle est aussi le meilleur moyen de faire reculer la pauvreté », a également souligné M. Audet dans le *Discours sur le Budget 2006-2007*.

Cette année, 660 millions de dollars de plus seront injectés dans le réseau de l'éducation, ce qui porte à 13 milliards de dollars son budget et représente une croissance de 5,4 %. Depuis 2003, le gouvernement aura investi 1,6 milliard de dollars de plus en éducation.

Grâce aux ressources additionnelles qui seront disponibles, le *Budget 2006-2007* permettra :

- l'investissement de 100 millions de dollars de plus pour mieux accompagner les élèves en difficulté;
- l'ajout d'une heure trente minutes d'enseignement par semaine au primaire, à compter de cet automne;
- le début de l'apprentissage de l'anglais dès la 1^{re} année.

Par ailleurs, le ministre des Finances a annoncé qu'un montant additionnel de près de 300 millions de dollars permettrait notamment de financer :

- la construction du pavillon John-Molson de l'Université Concordia;
- la mise à jour et la création de nouveaux programmes en formation technique au collégial;
- l'ajout d'équipements de technologie de l'information et des communications;
- la transformation des laboratoires de science de 2^e cycle du secondaire.

« Ce que nous voulons, c'est une jeunesse résolument engagée dans sa réussite », a affirmé le ministre des Finances.

- 30 -

Source : Michel Rochette
Attaché de presse
Cabinet du ministre des Finances
(418) 643-5270